

Coin du « Brouteux »

IN VOYACHE A PARIS

Cho et Jean-Louis y s'aventurèrent, sans avoir été invités à Paris. Mais, la ville n'est pas leur ville, y sont rencontré l'ami d'un autre qui leur parle de l'hôtel : Cho, 806, boulevard Haussmann.

Faut vous dire que les deux camarades y étaient invités dans une petite partie où faisaient d'eux deux amis.

Arrivés à Paris, au bras droit, y sont pourtant en wattant l'établissement. Cho y suit le trottin et Jean-Louis s'enfuit.

Et y traverseront l'avenue, aller et retour, au risque de faire tomber. Si bon, qu'à la fin, y sont finis pas rester sur l'avenue trottoir par devant l'entrée-restaurant d'un qu'à bout d'autre quart d'heure de consigne y sont finis pas muchi.

L'arrivée affaire cha été de s'arrêter à faire pour souper et y vont pris d'croire qui s'ont donné une vinasse à boire et à manger, jour de la fin !

Par après y sont demandé une chambre.

L'ami d'hôtel leur dit qui n'avait pas une chambre à deux lits.

Ah ! mais, j'ai pris b'son d'eux deux lits, y dit Cho ; avec je n'ai d'assez.

Et moi aussi, y répond Jean-Louis.

Si ces Meilleurs veulent voir la chambre, qu'en leur dit.

L'ami qui s'adjoint l'assomption. In

te souste mme balle chambre éclairée à l'électricité en dijant :

— Quand vous voudrez éteindre la lumière vous tournerez ce bouton.

— Bah, ouais ! y dit Cho... Et pour l'allumeur ?

— Vous le tournez dans l'autre sens, y répond l'ami-chambre d'hôtel en s'arrêtant.

Lez'la tout sous, a deux Cho y d'mante Jean-Louis :

— Qu'importe qui a dit... qui faut tourner l'bouton essin ?

Et via Cho qui est émoussé... .

N'fais pas l'êtête, y dit Jean-Louis.

Mais l'autre y l'arrête... y l'étalent... y l'arrête. Ch'est comme en afant qui a un joujou... Et y rit, et y a du plaisir !

— Laclie mi l'afant aussi, y dit Jean-Louis.

Et le z'la qui va en faire autant...

Pendant l'empêche la, Cho y s'abat sur des lits, y wetton v'l'z'armoires, tout chez.

— Après que qu'te caches ? y d'mante Jean-Louis.

B6, après l'pot d'champ... y n'a du.

Si veut tourner, à Paris, ch'est po la moto.

— Je n'm'interète po d'mote, y dit l'autre.

Et le z'la qui bertonne et qui rutelle pliant sur Jean-Louis y muche v'l'z'lit il l'dijant à Cho :.

— Accouste : fais du mi qu'te peus et résiste l'émoussé p'ndant qu'il es.

Via Cho qui tourne l'bouton et s'en va, tout tassant, après s'en lit.

— Mais qui fait b'lin... d'u qu'tes ?

— Chi, y répond Jean-Louis...

Padafu... b'lin... c'l, clique. Cho y fait rebondir l'tabac de n'faveur en brûlant infroyable : l'porte s'en ouvre et l'pot d'champ y a roulé à mitié de l'plache.

In attente taper sus l'urur et une grosse voix qui crie :

— Allez-vous lalser dormir les gars, tas'z'auvages ? Bon sens de bon sens !

Jean-Louis y saute dus'lit, il dijant :

— Quo qu'te fait tencher ?

— J'z'en sais po.

Si veut tourner ch'est l'petite armoire qui est à côté d'mitie lit... l'pisce de tut ch'est qu'avaise mis le tout sous l'udeur en l'pirre de nombre et t'as tout ruz jus ! Allume l'feuure.

— Allume-le ti même, y répond Cho ; mi je n'bouche pas d'une patte.

Et y assied à terre.

Jean-Louis y s'abat pour caché après s'mente et s'en va faire un croque invéne Ch'losse.

— Ouh lou, lou... y dit tous les deux, se frottant les têtes.

— X m'a po d'avanche, y dit Jean-Louis ; y boutant plus bras depuis l'lit y cr'e :.

— Jeins l'chainne de m'monte... j'veas l'avoir.

Et, forche à la fin, y finit par muchi tout iatin par desous l'lit.

— J'zai, y dit Jean-Louis.

Ahi ouais, m'sis : le qui que veut vudi, y n'a pas moyen : à chaque fois qui arrive à les fesses ch'est trop gros, y n'a pas rin qui passe.

— Saque pa mes d'lampes, y cr'e Jean-Louis.

Cho y saque sus les d'lampes de Jean-Louis qui cr'e comme le porc-épic qu'en étronne, y fait l'ne vie, ouh lou, lou.

Et via qu'lin'ertage sus l'urur en cr'ant :

— Mais c'est donc une caverne de bilans, cest hôtel !

Y d'la eu : Jean-Louis y a pouv s'déquiper de d'sous du lit... y muche v'l'z'avec que s'monte.

L'ind'main, temps au matin, Cho qui a dormi assis au mitan de l'plache inter l'pot d'champ que l'ind'anche est cassé, et l'ube de que l'ip're de m'ubre est finde, y est réveillé par Jean-Louis qui cr'e : Cho :.

— Tch' qu'vouz êtes ? y d'mante Cho.

— Mi... ? J'zai mi, y répond Jean-Louis.

— Et min copaque Jean-Louis d'n qui est ?

— Ch'est mi.

— Jean-Louis y stolt blanc, et vous, vous êtes en nègre !

Comme de fut faire, Jean-Louis y n'est pas arrivé pour faire à la Justice serine qui saura bientôt établir la vérité des faits et fixera les marques et les droits à l'honneur de ch'losse.

Les amis de la famille Declarcq peuvent faire confiance à la Justice serine qui saura bientôt établir la vérité des faits et fixera les marques et les droits à l'honneur de ch'losse.

Lez'la que l'facent s'est produit, le soumis aurait coulé immédiatement après une collision avec un autre bâtim'nt.

Une patrouille de contre-torpilleurs envoi faire des recherches dans le voisinage qui n'a relevé aucune trace du sous-marin.

Les Menées du Parti royaliste allemand

Berlin, 22 janvier. — L'Empereur de l'Allemagne, le Prince de Hohenzollern, a été nommé à la tête du parti royaliste allemand, signé de Lüderdorf, Rastadt, Eichach, donnant les directives au sujet d'une action commune avec les partis royalistes de Bavière et de Saxe et avec l'Orchestre en vue de mouvements qu'on voudra provoquer pour le mois de mai, au moyen d'un lock-out, avant de s'embarquer du navire.

Lez'la que l'facent s'est produit, le soumis aurait coulé immédiatement après une collision avec un autre bâtim'nt.

Une patrouille de contre-torpilleurs envoi faire des recherches dans le voisinage qui n'a relevé aucune trace du sous-marin.

La taxe sur les pianos

Une protestation de l'Académie des Beaux-Arts

Paris, 22 janvier. — L'Académie des Beaux-Arts a formé une protestation contre la taxe sur les pianos, estimant profondément injuste, qu'à la différence des autres

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Jugé qu'il la Commission des Réparations a fait la répartition suivante des livraisons faites par l'Allemagne, au titre des réparations :

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes : France, 1.375.000; Italie, 1.345.000; Belgique, 1.300.000.

Charbons, en tonnes :